

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1956)
Heft: 5

Artikel: Philatelie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-625711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Je saisis l'occasion pour remercier cordialement tous ceux qui par leur dévouement ont contribué si efficacement à la réussite de notre Salon 1955.

Notre caissier particulièrement a montré un zèle réjouissant par des contrôles fréquents et le fait que nous bouclons les comptes de cette exposition avec un boni de frs. 400.— est sûrement dû à sa vigilante et discrète prudence.

Pour clore mon rapport je me permets d'attirer votre attention sur le fait que le comité arrive à la fin de son activité et devra selon le règlement de la section être renouvelé. Effectivement deux de ses membres font partie de cet organe depuis le 12 décembre 1950, ce sont: David Burnand et Ed. Pettineroli.

Les trois autres ont été élus le 27 janvier 1953, ce sont: Burckhardt, Bonny et Kaiser. Je pense donc qu'il est juste que le comité soit renouvelé.

Il ne me reste qu'à souhaiter à notre section un avenir plein de bonne camaraderie, de prospérité et d'un magnifique rayonnement.

Le Président

En marge d'une récente initiative

«Le jury a été supprimé, écrit Théophile Gautier. Liberté entière, liberté à tous, aux jeunes comme aux vieux, aux sublimes comme aux ridicules.»

C'est en 1848, que l'auteur d'«Emaux et Camées», écrivait ce qui précède. Un siècle plus tard, en Suisse (démocratie absolue), nous en sommes encore à «l'ostracisme des oligarchies académiques» (nouvelle formule). En 1863, c'est «l'insurrection contre l'omnipotence d'un clan qui a pour règle de proscrire le talent en proclamant: «Nul n'aura de talent hors nous et nos amis.»

«Le 24 avril 1863, Napoléon, en mal de libéralisme... prescrit l'ouverture d'une exposition des ouvrages non-admis.»

En 1956, la Société suisse des Beaux-Arts, chargée de l'organisation de l'Exposition nationale, prend une initiative analogue à celle de cet empereur «en mal de libéralisme». En 1863, pour le public, c'est le Salon des refusés, et pour les officiels de 1863, comme pour les officiels de 1956, à Bâle, le «Salon des refusés, sera le Salon des vaincus, des proscrits, des comiques, des croûtes...»

Il n'y a vraiment, il n'y a décidément rien de nouveau sous le soleil.

Octave Matthey

4 concours à Lausanne

Nous informons nos membres de l'ouverture, par la Mutuelle Vaudoise Accidents, de 4 concours, de peinture, sculpture, mosaïque ou métal (relief ou incrustation sur matière dure), céramique, pour son nouveau bâtiment administratif à Lausanne. Ces concours sont ouverts à tous les artistes suisses.

Les programmes seront remis sur demande adressée à l'architecte de la MVA, M. Jean Tschumi, 5 rue J.-J. Cart, Lausanne.

Délais pour l'envoi des projets: 30 juin 1956.

Le comité central

4 Wettbewerbe in Lausanne

Wir teilen unseren Mitgliedern mit, daß die «Mutuelle Vaudoise Accidents» für ihr neues Verwaltungsgebäude in Lausanne unter allen Schweizer Künstlern 4 Wettbewerbe eröffnet: Malerei, Bildhauerei, Mosaik oder Metall (Relief oder Ueberzug auf harter Materie), Keramik.

Die Programme sind zu beziehen beim Architekten der MVA, Herrn Jean Tschumi, 5, rue J.-J. Cart, Lausanne.

Einsendungstermin der Entwürfe: 30. Juni 1956.

Der Zentralvorstand

Communiqué

Le Département fédéral de l'intérieur communique: La Suisse sera représentée à la Biennale de cette année, à Venise, par un groupe de sculpteurs non figuratifs, savoir:

Das Eidgenössische Departement des Innern teilt mit: Die Schweiz wird an der diesjährigen Biennale in Venedig mit einer Gruppe von Bildhauern der ungenständlichen Richtung vertreten sein:

Hans Aeschbacher, Zurich

Walter Bodmer, Bâle

Serge Brignoni, Berne

Johannes Burla, Bâle

André Gigon, Pully-Lausanne

Jean-Georges Gisiger, Epalinges/VD

Eugen Häfelfinger, Zurich

Walter Linck, Reichenbach-Bern

Bernhard Luginbühl, Moosseedorf/BE

René Monney, Zürich

Robert Müller-Robichon, Paris

Antoine Poncet, St-Germain-en-Laye (France)

Léon Prébandier, La Conversion/VD

André Ramseyer, Neuchâtel

Erwin Rehmann, Laufenburg

† Sophie Taeuber-Arp

Louis Weber, Basel

MM. Max Bill et Alberto Giacometti, qui avaient été également invités, ont renoncé à participer à l'exposition.

Max Bill und Alberto Giacometti, die ebenfalls eingeladen wurden, haben auf eine Beteiligung verzichtet. Berne, le 8 mai 1956 — Bern, den 8. Mai 1956

Geburtstage im Juni — Anniversaires en juin

le 1er, André Evard, peintre, La Chaux-de-Fonds, 80 ans;

am 3., Jakob Strasser, Maler, Rheinfelden (Sektion Basel), 60jährig;

am 6., Luigi Zanini, Bildhauer, Zürich, 60jährig;

am 8., Eugen Meister, Maler, Zürich, 70jährig;

am 10., Paul Hosch, Architekt, Basel, 70jährig.

Allen gratulieren wir herzlich. — A tous nos sincères félicitations.

Décès

Nous apprenons avec regrets la mort, survenue à Vevey où il était fixé depuis de nombreuses années, de Joseph Füglistner, peintre et surtout aquafortiste, membre de la section de Berne de notre société.

A sa famille notre très vive et sincère sympathie.

Philatelle

Das römische Fachblatt «Sport-Phila», das alljährlich im Auftrag des Italienischen Olympischen Komitees durch eine internationale Jury mit 23 Mitgliedern die Alberto Bonacossa-Medaille vergeben läßt, meldet soeben, daß diese Auszeichnung für das Jahr 1954 der Schweizer PTT-Verwaltung zugesprochen worden ist. Mit der Bonacossa-Medaille wird jeweils die schönste Sportbriefmarke eines Jahres ausgezeichnet; für 1954 wurde die 40-Rappen-Marke mit dem Sujet «Fußball-Weltmeisterschaft» gewählt. H. Schwarzenbach in Bern, der den Entwurf für die Marke schuf, erhält eine Spezialmedaille des Italienischen Olympischen Komitees.